



Mobiliser Assemblée générale annuelle les membres le samedi 11 novembre 2017

Convocation

Bonjour,

À titre de membres de l'Association québécoise de la garde scolaire, vous êtes convoqués le samedi 11 novembre 2017 de 10 h à 12 h pour notre assemblée générale annuelle qui se tiendra dans les bureaux de l'AQGS au 402, rue Verchères, Longueuil (Québec) J4K 2Y6.



L'assemblée générale annuelle vise à vous présenter nos principales réalisations de l'année 2016-2017, ainsi que les actions prévues pour 2017-2018. Nous profiterons également de l'assemblée générale pour élire cinq administrateurs de notre corporation.

Pour une bonne planification de l'organisation, nous vous remercions à l'avance de confirmer votre présence en complétant le formulaire disponible au www. gardescolaire.org/evenement/assemblee-generale-annuelle-des-membres-de-<u>laggs</u>. Vous y trouverez également un plan indiquant le lieu de l'assemblée.

Les personnes intéressées à poser leur candidature à un poste d'administrateur au sein du conseil d'administration de l'Association peuvent le faire en complétant le bulletin de mise en candidature qui se trouve en ligne avant le mercredi 1er novembre 2017. Assurez-vous de recevoir un accusé de réception pour confirmer la validité de votre candidature.

Au plaisir de vous rencontrer,

Diane Lean

La présidente.

Diane Miron



Assemblée générale annuelle le samedi 11 novembre 2017

Ordre du jour

- 1. Mot de bienvenue de la présidente
- 2. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée
- 3. Adoption de l'ordre du jour
- 4. Adoption du procès verbal de l'assemblée extraordinaire du 18 novembre 2016
- 5. Adoption du procès verbal de l'assemblée générale annuelle du 18 novembre 2016
- 6. Modifications aux règlements généraux
- 7. Bilan de l'année 2016-2017
 - 7.1 États financiers au 31 juillet 2017
 - 7.2 Choix du vérificateur pour 2017-2018
 - 7.3 Rapport annuel 2016-2017
- 8. Planification
 - 8.1 Prévisions budgétaires 2017-2018
 - 8.2 Plan d'action 2017-2018
- 9. Élection de cinq membres au conseil d'administration
- 10. Levée de l'assemblée





Modifications

adoptées en conseil d'administration le 17 juin 2017

ÉLECTION

Les cinq (5) administrateurs représentant chacune des catégories suivantes : parent, direction d'établissement, responsable/technicien, éducateur et membre associé sont élus au cours de l'assemblée annuelle de l'année impaire. Les quatre (4) autres administrateurs sont élus au cours de l'assemblée annuelle de l'année

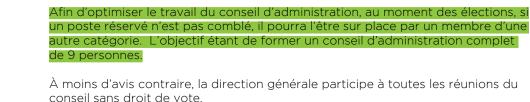
Si un poste n'est pas comblé au moment des élections, il pourra l'être par un représentant d'une autre catégorie dans le but de former un conseil

Les administrateurs sont élus selon la procédure d'élections prévue à l'annexe 1.

COMPOSITION

Le conseil d'administration est composé de neuf (9) administrateurs répartis de la façon suivante :

- Cinq (5) postes réservés pour :
 - un parent utilisateur d'un service de garde,
 - un directeur d'établissement,
 - un éducateur,
 - un responsable/technicien,
 - un membre associé,
- Quatre (4) postes d'administrateurs provenant de l'une ou l'autre des catégories ci-haut mentionnées



aux Règlements généraux

Le but poursuivi de ce changement est de faire en sorte de maintenir

une composition des plus diversifiée

et de laisser la chance de combler

prioritairement les postes selon les

5 catégories tout en favorisant un conseil d'administration complet de

Les changements proposés sont

NOTE:

9 personnes.

<u>surlignés.</u>

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE GARDE SCOLAIRE